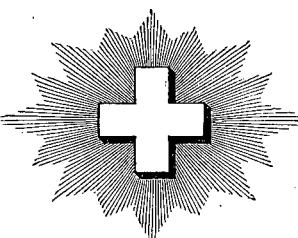


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 23648

1^{er} juin 1901, 6^{1/2} h. p.

Classe 65

H. CAMPICHE, à Genève (Suisse).

Mécanisme pour horloge électrique réceptrice.

L'objet de l'invention est un mécanisme destiné à produire la rotation des aiguilles d'une horloge sous l'action d'un courant électrique envoyé périodiquement dans le circuit d'un électro-aimant récepteur, par une horloge-mère de n'importe quel système.

Le dessin ci-joint, donné à titre d'exemple, montre une forme d'exécution de l'objet de l'invention.

a est l'électro-aimant récepteur relié par les fils *b* et *c* au circuit de l'horloge-mère. *d* est l'armature dudit électro-aimant. Elle est pivotée en *e* et combinée avec un levier *f* également pivoté en *e*. Un ressort *h*, fixé sur le levier *f* et pressant sur le talon de l'armature *d* tend à maintenir adjacents l'un à l'autre, le levier *f* et l'armature *d*, mais en permettant à cette dernière de se mouvoir plus brusquement que le levier lorsque le courant passe dans l'électro. Le levier *f* porte un cliquet *i* dont la tête est formé de façon à rencontrer une butée fixe *k* lors du mouvement de droite à gauche dudit levier *f*. Ce dernier porte en outre une dent fixe de bloquage *l* destinée à s'engager entre les goupilles de section semi-circulaire *m* du crochet *n*, dont l'arbre actionne directement ou

indirectement les aiguilles de l'horloge. Le cliquet *i* s'engage dans la denture périphérique du crochet *n* dans laquelle engrène en outre un contre-cliquet *p* avec ressort *q* empêchant le retour du crochet lorsque la dent de bloquage *l* n'est pas engagée avec les goupilles.

Le fonctionnement du mécanisme est le suivant:

Lorsqu'un courant traverse l'électro-aimant *a*, l'armature *d* est attirée et le levier *f* se meut de droite à gauche jusqu'à ce que son cliquet *i* rencontre la butée *k*. Le cliquet *i* fait tourner d'une dent le crochet *n* dont les goupilles *m* sont alors libérées de la dent *l*. Puis lorsque le passage du courant cesse, l'armature *d* et le levier *f* sont ramenés à droite par le ressort *r*, fixé à la platine du mécanisme et s'appuyant sur une goupille *s* du cliquet *i*.

Ce mécanisme peut fonctionner verticalement, horizontalement ou à une inclinaison quelconque.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique:

Un mécanisme pour horloge électrique ré-

ceptrice, caractérisé par la combinaison d'un rochet *n* ayant une denture périphérique et des goupilles de section semi-circulaire *m*, avec un levier *f* actionnée par l'armature de l'électro-

aimant et portant un cliquet *i* et une dent de bloquage *l*.

H. CAMPICHE.
Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à Genève.

H. Campiche.

Brevet N° 23648.
1 feuille.

